

1^{er} avril 2014

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 1^{er} avril 2014 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Patrice Brien, conseiller
M. Denis Vel, conseiller
M. Jacques Jasmin, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent :

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire, de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Neuf résidents sont présents.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Prière

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Dépôt de l'état financier vérifié au 31 décembre 2013 par la firme Deloitte;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mars 2014;
5. Suivi au procès-verbal;
6. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois;
7. Correspondance; Suivi Maison des Jeunes l'Initiative
8. Présentation du projet Passion 4X4 Estrie;
9. Résolution pour modifier la priorité 1 dans le cadre de la taxe d'assise (TECQ) ;
10. Résolution pour la nomination de M. Marc Gilbert comme représentant au comité Trans-Appel;
11. Résolution pour nommer les membres du CCU;
12. Résolution pour déléguer un membre du conseil sur le comité « La structure d'accueil » de la chambre de commerces de Valcourt et Régions;
13. Voirie; Dépôt des résultats des soumissions reçues;
14. Fosses septiques : demande de soumissions pour la vidange ;
15. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
16. Gaz de Schiste;
17. Entente avec la SPA des Cantons;
18. Plan stratégique de développement touristique 2014-2020;
19. Suivi de la caméra PROMOTEK;
20. Dépôt du contrat social déposé par la FADOQ;
21. Demande de correction du plan d'urbanisme concernant le lot de M. Roméo Hudon;
22. Dépôt de l'état des revenus et dépenses non-vérifiés au 31 mars 2014;
23. Dépôt du compte rendu des tâches en urbanisme et environnement par Isabelle Perreault;

24. Affaires nouvelles;
25. Période de questions;
26. Levée de la session.

2014-04-43

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Patrice Brien et résolu,

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que lu; et de laisser le point « Affaires nouvelles» ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un résident demande si cela est possible de revoir le règlement des ventes de garage pour qu'il puisse nous laisser choisir la date?

Quel est le prix de revient au pied carré de l'achat du terrain du garage?

M. le maire vérifiera les informations et fera un suivi aux personnes concernées

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2014-04-44

3. DÉPÔT DE L'ÉTAT FINANCIER VÉRIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013 PAR LA FIRME DELOITTE

Proposé par : Réal Vel

Appuyé par Denis Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte le dépôt de l'état financier vérifié au 31 décembre 2013 préparé par la firme Deloitte;

Que la municipalité termine l'année avec un surplus de quinze mille quarante-trois dollars (15 043\$);

M. le maire demande le vote: tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2014-04-45

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2014

Considérant que tous et chacun des membres du conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal du 4 mars 2014;

Qu'une dispense de lecture du procès-verbal est accordée à Mme René;

Il est proposé par le conseiller Denis Vel et appuyé par le conseiller Marc Gilbert et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 4 mars 2014 soit accepté tel que déposé;

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal: tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Borne du 6^e rang : Elle n'a pas gelée depuis les derniers travaux;
PADEM 1 : le prêt finira en 2019

M. le maire, Louis Coutu, appelle immédiatement le point suivant à l'ordre du jour.

2014-04-46

6. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois ;

Proposé par : M. Réal Vel

Appuyé par : M. Denis Vel

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS)

02-110 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 705.54
02-220 SÉCURITÉ PUBLIQUE	12 077.16
02-320 TRANSPORT	13 542.10
02-414 HYGIÈNE DU MILIEU/DÉCHETS DOMESTIQUES	3 088.63
02-610 AMÉNAGEMENT URBANISME	4 404.36
02-700 LOISIRS ET CULTURES	70.00
02-900 ADMINISTRATION	
03-000 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	
SOUS TOTAL	35887.79
Remise fédérale	2014.72
Remise provinciale	4703.89
Ristourne à réclamer (TPS)	859.12
Remboursement client au crédit	
Total	43 465.52

Rapport des dépenses durant le mois de mars 2014 :	6 467.45\$
Salaires déboursés à la séance au 1 ^{er} avril 2014 (Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil, élection)	10 416.75\$
Salaire déboursé durant le mois	3 606.53\$
GRAND TOTAL	63 956.25\$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2014-04-47

7.1 CONGRÈS ADMQ LES 11,12 ET 13 JUIN 2014 À QUÉBEC

PROPOSÉ PAR RÉAL VEL
APPUYÉ PAR DENIS VEL

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise l'inscription de Mme Majella René, directrice générale et secrétaire-trésorière, au congrès annuel de l'ADMQ qui aura lieu à Québec les 11, 12 et 13 juin 2014;

Que les frais de déplacement et de subsistances lui seront remboursés sur preuve justificative;
Que la dépense sera prise à même le budget administration-congrès ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-04-48

7.2 ANNONCE DANS LE CAHIER MA MAISON DE LA PENSÉE DE BAGOT

PROPOSÉ PAR : JACQUES JASMIN
APPUYÉ PAR : PATRICE BRIEN
ET résolu

Considérant que nous voulons promouvoir notre règlement de revitalisation;
Considérant que le cahier publicitaire est une belle opportunité;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Patrice Brien, que le conseil achète le format ¼ de page au tarif en vigueur cette année;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.3 TOURNOIS DES MAÎ^(T)RES AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE

Considérant que nous avons reçu une proposition de M. Chênevert, maire de Valcourt sur la formule de la journée « de golf » aux profits de la maison des jeunes L'initiative.
Le conseil municipal veut participer à cette nouvelle formule et s'engage également à remettre deux billets pour le souper à notre bénévole de l'année.
Le souper se tiendra le 6 juin prochain.

7.4. RÉCUPEX

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle participera encore cette année à la semaine « L'Estrie met ses culottes » qui aura lieu durant la semaine du 5 au 11 mai 2014. Nous aviserons la population de cette activité.

2014-04-49

7.5 MEMBERSHIP 2013-2014-CONSEIL SPORTS LOISIRS DE L'ESTRIE

Proposé par Réal Vel
Appuyé par : Marc Gilbert
Et Résolu

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle renouvelle son adhésion 2014-2015 au Conseil Sports Loisirs de l'Estrie au coût de soixante-dix dollars (70\$);
Que la cotisation soit prise à même le budget cotisation aux organismes;
Que M. Marc Gilbert et M. Réal Vel soient nos représentants.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-04-50

7.6 MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE DOSSIER PACTE RURAL DANS LE CADRE D'UN PROJET INFORMATIQUE

PROPOSÉ PAR : RÉAL VEL
APPUYÉ PAR : PATRICE BRIEN
ET résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle appui le projet informatique de la maison des jeunes L'Initiative pour la somme de cent cinquante dollars (150\$);

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-04-51

7.7 COMITÉ FÊTE DE L'AMOUR

PROPOSÉ PAR RÉAL VEL
APPUYÉ PAR DENIS VEL

Et Résolu

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle donne la somme de deux cent dollars (200\$) au comité Fête de l'Amour pour l'organisation de la fête des couples jubilaires qui aura lieu le 4 mai 2014;
Que le don soit pris à même le budget de dons;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.8 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MMQ

M. le maire mentionne la convocation à l'assemblée générale de la MMQ mais il ne pourra s'y rendre considérant l'endroit de convocation.

8. PRÉSENTATION DU PROJET PASSION 4X4 ESTRIE- LE FESTRIEVAL 4x4

M. François Christiaenssens et M. Éric Jeanson, nous présentent leur projet « Le Festrival de 4X4 sur le terrain de M. Jeanson. Ils veulent savoir si l'activité peut se tenir à cet endroit et demandent les permis en relation avec ce type d'activité. Ils aimeraient avoir une réponse rapidement pour mettre en branle toutes les demandes de permis pour la réalisation de l'évènement.
M. le maire fait un tour de table et tous les conseillers semblent favorable à la tenue de l'activité en autant que cela est autorisé dans ce secteur. La demande sera transmise à Mme Perreault pour vérification.

2014-04-52

9. RÉOLUTION POUR MODIFIER LA PRIORITÉ 1 DANS LE CADRE DE LA TAXE D'ASSISE (TECQ)

Considérant que nous avons terminé les travaux secteur Lagrandeur;
Considérant que nous devons présenter notre reddition de compte final
Considérant que la priorité 1 n'a pas été remplis;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Denis Vel, appuyé par Réal Vel que le conseil de la municipalité accepte la reddition finale sans la priorité 1;
Que la priorité 1 sera décalée dans la prochaine programmation de travaux;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-04-53

10. DÉLÉGATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL SUR LE COMITÉ TRANS-APPEL

Proposé par Denis Vel
Appuyé par Réal Vel

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle délègue M. Marc Gilbert à siéger sur le comité Trans-Appel;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-04-54

11. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

Considérant que nous devons nommer les membres du comité consultatif en urbanisme par résolution;

Pour ce motif, sur proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par le conseiller Réal Vel que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle nomme les personnes suivantes pour siéger sur le comité consultatif en urbanisme (CCU) :

M. J. André Bourassa, Jean-Pierre Brien, Robert Savard, Roméo Hudon, Marc Lagrandeur et Rivard Cyr, ont accepté de siéger sur le comité du CCU pour une période de deux ans.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-04-55

12. STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE VALCOURT ET RÉGION

Considérant que nous sommes membre de la Chambre de Commerce de Valcourt et Région;

Considérant que nous considérons qu'une structure d'accueil est importante pour bien diriger les nouveaux arrivants;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Denis Vel que M. Patrice Brien soit délégué pour siéger sur le comité de la structure d'accueil élaborée par la Chambre de Commerce de Valcourt et Région;

2014-04-56

13. VOIRIE

Louis Coutu, maire se retire de la discussion et de l'adoption des soumissions.

Nous avons reçu des soumissions pour la prochaine année dans certains domaines et les soumissions reçues étaient toutes conformes. Cette année nous donnerons priorité à l'équipement et au rendement souhaité.

13.1

Abords et débroussaillage des chemins

	<u>Abords</u>	<u>débroussaillage</u>
Bertrand Bombardier	75,00 \$/h	00,00 \$/h
Les entreprises Masyna	66,40 \$/h	73,54 \$/h
Philippe Berthelette	80,00 \$/h	90,00 \$/h
Mini excavation GAL	107,00 \$/h	130,00 \$/h
Bromot Terrasse	79,00\$/h	91,00\$/h

La soumission retenue pour le fauchage (abord) Les entreprises Masyna et pour le débroussaillage Les Entreprises Philippe Berthelette car son équipement est plus efficace et demande moins de supervision.

13.2

Balayage des rues :

Entreprise Breton : 130\$/h
Entreprise Myrroy 98\$/h

Nous retenons l'Entreprise Myrroy et nous demanderons une date fixe pour le passage du balai et dans l'impossibilité de remplir le contrat, nous demanderons le suivant.

13.3

Camion 10 roues année 2014:

Excavation Léon Bombardier :	80,00 \$/h
Alain Boyer :	72,00 \$/h
Terrasse Bromont :	78.00 \$/h
Service Alco :	74.20 \$/h
Excavation LG :	78.00 \$/h

Nous retiendrons le plus bas soumissionnaire: Alain Boyer, par la suite selon leurs disponibilités dépendamment des travaux à faire exécuter et l'équipement sera adapté aux travaux.

Camion 12 roues pour l'année 2014 :

Service Alco : 91.80 \$/h

Excavation Léon Bombardier : camion avec pop : 108,00 \$/h

Nous retiendrons le plus bas soumissionnaire: Service ALCO, par la suite selon leurs disponibilités dépendamment des travaux à faire exécuter et l'équipement sera adapté aux travaux.

13.4

Creusage de fossés avec pelle sur roues avec tête rotative 360 degrés :
un seul soumissionnaire :

Excavation Richard Bouthillette 2012 inc: 210\$/h pelle et camion
SOUSSION RETENUE

13.5

Nivelage des chemins

Alain Boyer : 92.90 \$/h

Excavation LG : 95.00 \$/h

Nous retiendrons le soumissionnaire : Excavation L.G

13.6

GRAVIER

Nous avons trois fournisseurs de graviers dans notre secteur :

Carrière Sainte-Anne, Excavation Léon Bombardier inc. et Construction DJL inc.

Les matériaux retenus sont :

Pierre 0 ¾ gris ou blanc : Carrière Sainte Anne : 11.30 \$/t sans transport et 13.95\$/t avec transport

Pierre 0 ¾ certifié 8% : Léon Bombardier inc : 15.00 \$ avec transport

Pour tous les autres types de matériaux nous irons avec le prix le plus bas soumissionné.

La quantité totale n'est pas connue mais nous prévoyons plus de 36,000 t de gravier pour l'année 2014.

13.7

Pelle ordinaire : Considérant la variété de types de pelles, nous irons avec celle connue : Premier appelé : Excavation Bombardier à 128,00 \$/h + 1/2 h de transport et en deuxième : Excavation LG. 112,00 \$/h, pas de transport et en troisième Alain Boyer : 124.00\$/h. Le tarif varie selon la grosseur de pelle.

PROPOSÉ PAR : JACQUES JASMIN

APPUYÉ PAR : RÉAL VEL

ET résolu

Que le conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte les soumissions énumérées ci-dessus;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

14. APPEL D'OFFRES POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Nous mandaton Mme Majella René, directrice-générale et secrétaire-trésorière pour préparer l'appel d'offres pour la vidange des fosses septiques en prévision de pouvoir faire un choix à la prochaine séance du conseil.

15. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

2014-04-57

16. GAZ DE SCHISTE

PROPOSÉ PAR : JACQUES JASMIN

APPUYÉ PAR : RÉAL VEL

ET résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle appuie la démarche de la MRC du Val-Saint-François présentée dans le mémoire sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste;

M. le maire demande le vote : cinq sont d'accord et M. Patrice Brien mentionne que selon lui la MRC n'est pas assez sévère dans sa position. Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents

17. DOSSIER SPA DES CANTONS

Les membres du conseil demandent de vérifier d'autres avenues pour la gestion des animaux. Le dossier est remis au mois suivant.

18. PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2014-2020

M. Coutu demande aux conseillers quelle orientation notre municipalité veut prendre suite à votre lecture du plan stratégique de développement touristique 2014-2010. MM. Patrice Brien, Denis Vel, Jacques Jasmin et M. Marc Gilbert sont contre l'idée que 100 000\$ soit réinjecté dans ce plan. M. Maurice Boudreau est neutre pour ce dossier.

19. SUIVI DE LA CAMÉRA « PROMOTEK »

La caméra sera installée dans la semaine du 14 avril 2014.

2014-04-58

20. CONTRAT SOCIAL DÉPOSÉ PAR LA FADOQ DE SAINTE-ANNE-DE-LA ROCHELLE

PROPOSÉ PAR RÉAL VEL

APPUYÉ PAR DENIS VEL

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte le contrat social de la société québécoise déposé par la FADOQ de Sainte-Anne-de-la-Rochelle;

2014-04-59

21. DEMANDE DE CORRECTION DU PLAN D'URBANISME CONCERNANT LE LOT DE M. ROMÉO HUDON

Considérant que lorsque le plan d'urbanisme a été découpé le lot 2 238 508 une partie du lot a été incluse dans la zone P-3.

Considérant que ce lot devait faire partie en entier dans la zone R-2;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par Patrice Brien que le conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle s'assure que lorsque la révision du plan d'urbanisme sera faite que la correction soit apportée.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

22. DÉPÔT DES REVENUS ET DÉPENSES NON VÉRIFIÉS AU 31 MARS 2014

Mme Majella René, directrice-générale et secrétaire-trésorière nous dépose le rapport des revenus et dépenses non-vérifiés au 31 mars 2014. Mme René demeure disponible pour répondre à la question.

23. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DES TÂCHES EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT PAR ISABELLE PERREAULT

Mme Isabelle Perreault nous dépose son rapport pour information

24 AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point ajouté

25. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le trou d'homme entre M. Brouillard et le restaurant Ste Anne pas nettoyé. Il relève du MTQ

2014-04-60

26. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 22 h 20

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »